



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville et Administrations Annexes de Paris

2bis Square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 Paris ☎01.43.47.84.54 / 📠 01.43.47.84.55

syndicat.fo@paris.fr / <http://fo.villedeparis.overblog.com/>

3^{ème} Préavis de Grève aux 3975 et Standards

Jeudi 10 Avril 2014 de 8h30 à 13h

Notre syndicat a été reçu en audience par les responsables de la DCom le 8 Avril 2014, voici les propositions de la Direction:

S'agissant de:

✚ L'IAT 1 téléphoniste pour tous les agents des plateformes téléphoniques.

«Son affectation aux agents du 3975 ne sera pas possible, ses critères d'attribution ne correspondant plus aux conditions de sa création.

Elle sera toutefois maintenue pour les agents du standard au titre des avantages acquis».

✚ La prime de 100 € mensuelle (IAT 3) :

«Sa création est envisagée par souci d'équité avec les agents des standards déjà bénéficiaires de l'IAT 1 téléphoniste, et en reconnaissance des évolutions et de la technicité des missions du 3975».

Son montant sera mensuel, mais reste à déterminer «**dans une fourchette entre 10 et 100 €**», ainsi que sa date d'attribution (ils nous seront bientôt communiqués sous 10 jours) :

✚ Le maintien de la mission d'origine niveau 1 :

Le niveau 2 de réponse est pour la Ville de Paris désormais la norme, pour relayer les directions.

C'est devenu un choix d'organisation: la prise de rendez-vous «**encombrants**» serait de **niveau 2**, au même titre que «**le guichet des parisiens**» de la DVD et surtout que **FACIL'FAMILLES**.

✚ **La suppression du double système de notation, unique à la Ville et inhérent à la pression subie par les agents ; en prévention de l'absentéisme et des risques psychosociaux.**

Acté en CTP (mais pas voté par Force Ouvrière), ce système de notation permettrait selon la direction d'éviter l'attribution arbitraire des primes de fin d'année, et de la prime départementale. Il serait aussi garant de la mesure de la qualité du service rendu à l'usager par le 3975.

Pour la direction, il est impensable de le supprimer, pour autant elle envisage une évolution des critères de répartition des primes PR2 et Départementale.

Un projet sera prochainement présenté en CTP sur la base: d'un minimum fixe, d'une part collective et d'une évaluation individuelle. Celui-ci n'est pas encore finalisé et reste ouvert aux propositions.

✚ **Une communication régulière de l'activité chiffrée du plateau.**

Depuis la réforme des horaires, celle-ci nous avait été adressée une fois au mois Février 2013. Un nouveau format vient de nous parvenir, pour les 2 premiers mois de l'année.

✚ **La titularisation des agents vacataires au 3975: la cellule Facil'Familles**

Les 3 agents de la DASCO, en renfort au 3975 seraient susceptibles d'être proposés au concours interne Echelle 3 de leur direction. Dès le mois de Septembre, ils rempliraient les conditions pour ce concours.

Le syndicat FO dès qu'il sera en possession d'informations complémentaires et concrètes vous en informera lors d'une prochaine réunion d'information.

En attendant,

Le Préavis de Grève est maintenu.

Jeudi 10 Avril 2014 de 8h30 à 13h